

Madame l’Inspectrice d’Académie,

Pendant le quinquennat 2007-2012 le département de la Creuse a subi 57.5 suppressions de postes budgétaires pour 818 élèves de moins dans les écoles. Sur le terrain, ces suppressions injustifiées ont toutefois été amorties par la présence de surnombres, 23.5 personnels en plus de ceux budgétés travaillaient encore dans nos écoles à la rentrée 2012. Si nous espérions tout au moins du quinquennat 2012-2017 un arrêt de cette gestion hors sol basée uniquement sur la volonté de faire des économies d'échelle, quel bilan pouvons-nous en tirer aujourd'hui?

Aucun des postes budgétaires créés sur les 66 pour l'académie n'est arrivé en Creuse. Notre département a même été taxé de 8 postes sur cette période. En comptant la suppression des surnombres, ce sont aujourd'hui 33.5 personnels de moins qui travaillent dans les écoles comparativement à 2012. Si nous saluons les avancées au niveau national, subsiste l'impression que la Priorité au Primaire ministérielle pour certains s'est faite au détriment de département ruraux, particulièrement du nôtre. Si le Service Public d'Education Nationale de notre département est, selon vos dires, « à l’équilibre » le nombre exponentiel d’absences non remplacées montre bien à lui seul que cet équilibre est instable et ne correspond en rien aux besoins du département.

Aujourd’hui, la priorité au primaire n’est pas passée par la Creuse qui a subi votre volonté de ne pas demander de moyens. La preuve en est si besoin au décompte des mesures de la refondation en Creuse : aucun poste dédié à la scolarisation précoce et un seul « plus de maître que de classes » consacré à trois écoles pour l’intégralité du département. Vous avez refusé de prévoir des postes spécifiques lors de la carte scolaire pour la mise en place les nouvelles quotités de décharges prévues par la loi de Refondation. La seule application de cette loi dans le département s’est donc entièrement faite au détriment des conditions d’accueil des élèves et de travail des personnels.

Cette année, et pour la première fois, notre département a effectué une rentrée avec 5 postes restés vacants faute de personnels pour les pourvoir. Nous vous avions alerté sur cette situation, prévisible depuis le mois de mars en vous demandant d’accorder des INEAT. Nous avions aussi demandé, dès la rentrée et à plusieurs reprises, l’ouverture de la liste complémentaire alors que les problèmes de remplacement augmentaient de jour en jour. Les enseignants étaient en moyenne remplacés une fois sur cinq. Il a fallu qu’une décision vienne du Rectorat pour recruter 5 contractuels, comme pansement à la crise du remplacement.

Notre département a certes connu une baisse démographique, bien moindre que sous le précédent quinquennat, mais pour autant de personnels en moins. De plus, cette baisse est en partie organisée par la DSDEN 23, en ne prenant pas en compte tous les élèves dans les effectifs, notamment les élèves de moins de 3 ans.

 Nous ne pouvons que déplorer que les annonces nationales soient bien éloignées de la réalité de la Creuse. Pourtant au regard des indicateurs sociaux retenus par le ministère pour répartir les emplois, le département a des besoins flagrants en concentrant à la fois grande ruralité, faibles niveaux de revenus et familles socialement et culturellement peu favorisées dans des proportions très importantes. Malgré les annonces, nous sommes toujours à la veille de trouver le moindre critère social dans les documents de carte scolaire départementaux. Malheureusement, les politiques ambitieuses du ministère supposent, avant d’être mises en place, que le quotidien soit assuré, ce qui n'est plus le cas dans le département.

Cela fait maintenant plus d’un mois que la presse relate vos passages dans les mairies –et non dans les écoles- et vos propositions qui semblent pour le moins inadaptées aux territoires puisque suscitant les réticences unanimes de tous les acteurs locaux. Un groupe de travail stérile a été convoqué lundi 6 mars pour une mise à jour des effectifs au lieu d’un véritable travail autour de propositions de carte scolaire. Le climat de pénurie, de contestation et de suspicion que vous avez instauré ne permet aujourd’hui pas à notre département d’aborder cette carte scolaire de façon sereine et préparée, nous le regrettons.

Les organisations syndicales, avec la profession portent d'autres ambitions. Nous continuons à refuser la transformation des inégalités sociales en inégalités scolaires au sein de l'école, nous aspirons à la réussite de TOUS les élèves sur TOUS les territoires. Ceci implique d'autres politiques budgétaires et pédagogiques que celles que vous semblez porter. Nous ne cesserons de demander au cours de ce CTSD : des postes de RASED pour avoir des réseaux complets, une justice sur tout le territoire, la re-création d’Emala pour un accès équitable à la culture artistique scientifique et sportive, une scolarisation effective des 2 ans dans de bonnes conditions partout où les parents en font la demande.